

## **DROIT DE RETRACTATION**

En cas de réservation ou d'achat effectué à distance (par internet ou par téléphone) par le Client agissant en qualité de consommateur ou de non-professionnel tels que définis par le Code de la Consommation, celui-ci dispose d'un délai légal d'une durée de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation et annuler sa commande sans frais ni pénalité.

Le délai d'exercice du droit de rétractation court dès le lendemain du jour de la réservation ou de l'achat conclu à distance. Lorsque le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Ce droit pourra être exercé par le Client par courrier, exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter, adressé en RAR au centre Bluespace dont l'adresse figure sur le document de réservation ou sur les Conditions Particulières du Contrat de Mise à Disposition, ou par tout autre moyen écrit permettant d'en justifier.

Il ne pourra toutefois pas être exercé dès lors que la prestation de Bluespace aura commencé, à la demande expresse du Client, avant la fin du délai de rétractation.

Les sommes versées par le Client lui seront intégralement remboursées sous un délai maximum de soixante (60) jours à compter de la date à laquelle Bluespace aura été informée de la rétractation du Client.